

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - 11297 - 2011 B 00996 - 532 675 451 - AB NAUTISME

Désignation de l'entreprise		Néant	
Adresse de l'entreprise		19 square des Treilles 35170 BRUZ	
Numéro SIRET*		5 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12	
Durée de l'exercice précédent*			
		Exercice N clos le 31/12/2024	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2
Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercial*	014	016
	Autres*	028	030
	Immobilisations corporelles*	040	042
	Immobilisations financières* (1)	044	048
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	060	062
	Marchandises *	064	066
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	070
	Créances (2)	072	074
	Clients et comptes rattachés*	080	082
	Autres* (3)	084	086
	Valeurs mobilières de placement	092	094
	Disponibilités	096	098
	Charges constatées d'avance *	110	112
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF		Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	
	Report à nouveau	134	1 358
	Résultat de l'exercice	136	177
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I		142
Provisions pour risques et charges		Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169	44
	Comptes courants d'associés	173	276
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III		176
Total général (I + II + III)		180	4 139
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
			182
			184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

B3
AJ

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB NAUTISME

Néant

Exercice clos le
31/12/2024

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
			et livraisons	215	214	
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217	218	416
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)				
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				
	Subventions d'exploitation reçues					
	Autres produits					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						416
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					
	Variation de stocks (marchandises)*					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					
	Autres charges externes*	(dont crédit bail immobilier)				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)				
	Rémunérations du personnel*					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al. 3 du CGI))				
	Dotations aux provisions					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)						239
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						177
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				
	Produits exceptionnels	(IV)				
	Charges financières	(V)				
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						177
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						177
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					
	Provisions non déductibles*					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 series D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Deductions	Entreprises nouvelles (44 series)	986		ZFU (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 series)	981		JEI (44 series A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser (BUI) (art 44 sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						177
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière					
	Déficits antérieurs reportables *	1	358	dont imputés sur le résultat		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						177

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi, selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

B^T AS

Formulaire obligatoire (article 302 Sépares
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant

*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	1 358
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	177
Déficits reportables	984	1 181
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	1 181

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	83
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	44
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL I	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022
Effectifs au sens de la CVAE			023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 145 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée (ligne 143) portées en ligne 128.

* Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD.

B3 A3

Formulaire obligatoire
(art. 38 de la loi n° 2003-775 du 21/09/2003)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET

9 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB NAUTISME

ADRESSE (voie) 19 square des Treilles

CODE POSTAL 35170

VILLE BRUZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES 902NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES 904

50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom de famille JEHAN	Prénom(s) Bertrand	
Nom d'usage	% de détention 50.00	Nb de parts ou actions 25	
Naissance : Date 12/05/1979	N° Département 76	Commune ROUEN	Pays
Adresse : N° 16	Voie Résidence Les Belles Etantes		
Code Postal 76115	Commune STE MARGUERITE S/MER	Pays FRANCE	
Titre (2) M	Nom de famille JEHAN	Prénom(s) Anthony	
Nom d'usage	% de détention 50.00	Nb de parts ou actions 25	
Naissance : Date 10/11/92	N° Département 76	Commune ROUEN	Pays FRANCE
Adresse : N° 16	Voie square des Treilles		
Code Postal 35170	Commune BRUZ	Pays FRANCE	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 NOI

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ANNEXES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert depuis l'origine de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr

Au cours de l'exercice 2024, l'activité d'AB NAUTISME a servi de support juridique au site internet Zonenautique.fr mais les fonctionnalités payantes proposées n'ont pas permis de réaliser un petit chiffre d'affaires.

Dans le même temps, AB NAUTISME a conservé une activité sur son site internet de vente d'annexes de bateaux pour développer son activité mais l'absence de communication n'a pas permis de réaliser des ventes suffisantes.

AB NAUTISME a concrétisé un contrat annuel de surveillance d'un bateau pour l'un de ses clients.

Le chiffre d'affaires réalisé restant limité à 417 €.

L'exercice 2024 se clôture sur un bénéfice de 177 €uros.

Clients : Petit C.A. réalisé par vente d'options et de fonctionnalités payantes,
par la vente d'annexes et mise en place d'un contrat annuel

Charges : Achat de marchandises (0%)
Frais bancaires pour tenue de compte (80%)
Impôts et taxes (20%)

TVA : TVA due : 83 €uros

TVA déductible : 2 €uros

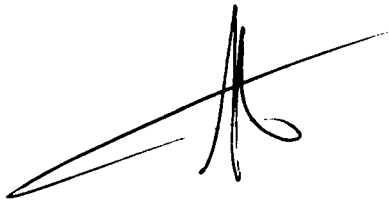
Soit une TVA due de : 81 €uros

Banque : Au 31/12/2024, solde du compte bancaire est de 4139 €uros

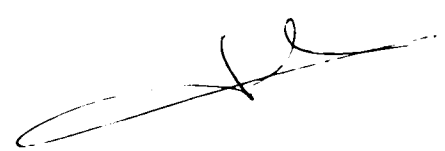
Immobilisations et amortissement : Pas d'acquisition sur l'exercice

Stocks : Pas de produits en stock au 31/12/2024

Cotisations sociales : L'entreprise ne compte aucun salarié. Pas de rémunération versée.



B. JEHAN



B. J
L. J

A. J

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2024

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 707000 Ventes de marchandises			416,67	100,00	-416,67	-100,00
Ventes de marchandises			416,67	100,00	-416,67	-100,00
- 706000 Prestations de services	416,67	100,00			416,67	
Production vendue	416,67	100,00			416,67	
Total	416,67	100,00	416,67	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 622700 Frais d'actes et contentieux	44,32	10,64	44,91	10,78	-0,59	-1,31
- 626100 Frais de télécommunication			6,84	1,64	-6,84	-100,00
- 627800 Prestations de services bancaires	195,00	46,80	180,00	43,20	15,00	8,33
Autres achats & charges externes	239,32	57,44	231,75	55,62	7,57	3,27
Total	239,32	57,44	231,75	55,62	7,57	3,27
MARGE SUR M/SES & MAT	177,35	42,56	184,92	44,38	-7,57	-4,09
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	177,35	42,56	184,92	44,38	-7,57	-4,09
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	177,35	42,56	184,92	44,38	-7,57	-4,09
- 671800 Autres charges except. de gestion			0,18	0,04	-0,18	-100,00
Charges exceptionnelles			0,18	0,04	-0,18	-100,00
Résultat exceptionnel			-0,18	-0,04	0,18	100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	177,35	42,56	184,74	44,34	-7,39	-4,00

Détail du bilan actif

AB NAUTISME

Eats de synthèse au 31/12/2024

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Divers				
- 512200 Banque FIDUCIAL	4 139,43		4 139,43	3 951,43
Disponibilités	4 139,43		4 139,43	3 951,43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 139,43		4 139,43	3 951,43
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 139,43		4 139,43	3 951,43

Détail du bilan passif

AB NAUTISME

E tats de synthèse au 31/12/2024

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	-1 358,88	-1 543,62
Report à nouveau	-1 358,88	-1 543,62
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>177,35</i>	<i>184,74</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 818,47	3 641,12
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 455000 Associés	276,96	229,87
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	276,96	229,87
- 445510 TVA à décaisser	44,00	80,44
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>44,00</i>	<i>80,44</i>
Dettes fiscales et sociales	44,00	80,44
TOTAL DETTES	320,96	310,31
TOTAL PASSIF	4 139,43	3 951,43

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024
 Régime simplifié d'imposition ☒
 Régime Réel normal
 Si PME innovantes, cocher la case
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Désignation de la société : SAS AB NAUTISME
 Adresse du siège social :
 SIRET : 5 3 2 6 7 5 4 5 1 3 0 0 1 9
 Adresse du principal établissement : 19 square des Treilles
 Ancienne adresse en cas de changement :
 35170 BRUZ

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SIRET

Activités exercées : Autres commerces de détail spécialisés divers Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit
 Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %
 PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations
 Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
 Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) art. 44 quinderdecies Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
 Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinderdecies Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :
 - du comptable : SARL ADS EXPERTISE COMPTABLE
 19 rue Charles Le Bastard 29120 PONT L'ABBE Tél : 02 99 82 33 17

- du conseil : Tél :

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément

Cegid Group

B3.

AJ

- 1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐
- 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

- 3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

- 4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même a	Payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
Montant des distributions		(e)
autres que celles visées en (a),		(f)
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)
		(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		
	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS AB NAUTISME

du 01/01/2024

Adresse 19 square des Treilles 35100 BRUZ

au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2024... (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice 2024... ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire Monsieur JEHAN Anthony Président	A BRUZ	le	05/01/2025
	Signature :		

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et compte de résultats dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr et à un autre site qui s'appelle : www.annexebateau.com

1) Présentation des états financiers

Les états financiers qui sont présentés ont été élaborés dans le respect des principes de continuité, de constance des méthodes et de prudence.

Au terme des 12 mois d'exercice 2024, le chiffre d'affaires réalisé est de 417 Euros. Le résultat est bénéficiaire de 177 euros HT.

2) Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024, l'activité d'AB NAUTISME s'est cantonnée à servir de support juridique au site internet Zonenautique.fr, créé en 2011 et à administrer le site annexebateau.com sur la période.

Pour rappel, Zonenautique.fr est un site internet d'annonces nautiques assorti d'un espace communautaire (réseau social) où se retrouvent les professionnels et les pratiquants d'activités et de loisirs nautiques.

Pour les professionnels du secteur, Zonenautique.fr est un outil de communication permettant de référencer leurs activités et d'en faire la promotion à un coût raisonnable et de diffuser des annonces.

Pour les pratiquants, Zonenautique.fr permet d'acheter ou vendre au travers du service d'annonces gratuites, mais aussi d'organiser leurs futurs temps libres en trouvant le stage de voile, de plongée, de kitesurf... de réserver leurs locations de bateaux ou de jets, de financer ou d'assurer leur embarcation... au travers des offres proposées par les professionnels.

Au travers de l'Espace Communautaire, Zonenautique.fr permet aussi de communiquer, échanger, diffuser de l'information nautique ou faire part d'expériences personnelles.

Les fonctionnalités payantes mises en place n'ont permis de générer qu'un petit chiffre d'affaires qui reste insuffisant et décevant. Un contrat de surveillance annuel d'un bateau client a été mis en place.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

On ressent que le secteur nautique est impacté par la crise la concurrence de sites d'annonces généralistes et cela se traduit par une absence des achats d'options payantes sur l'exercice 2024, comme cela avait été constaté sur la fin d'exercice 2023.

Le site met toutefois en ligne plus de 4500 annonces de bateaux et matériels nautiques ce qui est plutôt honorable si on compare aux sites sur le même créneau qui se sont lancés en même temps que zonenautique.

Toutefois, acquérir de la notoriété et installer un site parmi les référents de son secteur d'activité est une entreprise de longue haleine.

Un travail important de communication et de promotion reste à mener pour promouvoir le site. On sent également une concurrence très importante de sites

d'annonces généralistes qui captent énormément d'annonces de ce secteur d'activité.

AB NAUTISME doit rester axée sur le développement de son site Zonenautique.fr en s'adressant davantage à une cible de professionnels qu'à une cible de particuliers.

Pour générer un complément d'activité, il a été relancé le site internet spécialisé sur la vente d'annexes de bateaux sur internet : www.annexebateau.com
Mais la relance de cette activité n'a pas permis de générer de chiffre d'affaires sur l'exercice 2024 car l'activité a été contrainte de faire face aux pénuries de matières premières rendant les délais de livraison incertains.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 417 euros
Le résultat d'exploitation ressort à 177 euros
Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros
Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros et d'un résultat exceptionnel de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 177 euros.

Au 31/12/2024, le total du bilan de la société s'élevait à 4139 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 177 euros en report à nouveau.

Report à nouveau : + 177 euros

Les résultats constatés sur les exercices précédents ayant été affectée précédemment en report à nouveau, le montant total de report à nouveau devient : -1181 euros ((-1358 €) + (177 €))

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

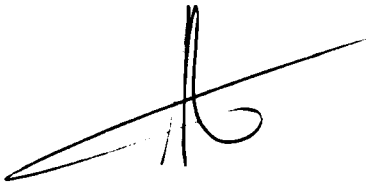
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

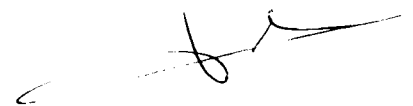
Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

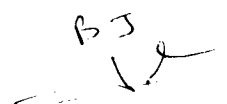
Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la présidence, d'approuver les comptes et le bilan qui sont présentés et de voter en faveur des résolutions qui seront mises aux voix.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



B SEHAU


B J


AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2025

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq (2025),
Le 31 mai
A 10h30

Les actionnaires de la société AB NAUTISME, SAS au capital de 5000 euros, dont le siège social est 19 Square des Treilles à Bruz (35170) se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été remise en main propre contre émargement le 5 mai 2025 par la présidence.

Une copie de cette lettre de convocation émargée est déposée sur le bureau de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par M. Anthony JEHAN en sa qualité de Président Directeur Général.
Sont présents :

M. Bertrand JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
M. Anthony JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
Soit au total deux actionnaires présents totalisant 100% des parts.

L'assemblée étant valablement constituée, le Président déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de gestion
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents et déclare que les documents ont été adressés aux actionnaires au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Personne ne demandant la parole, le président, met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

B.S. . AJ

Première résolution : présentation du rapport de gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

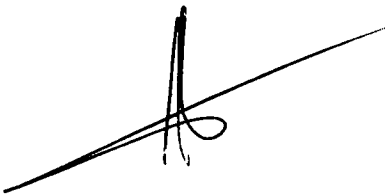
Deuxième résolution : examen et approbation des comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : affectation du résultat
Le bénéfice constaté sur l'exercice 2024 est portée en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

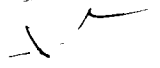
Quatrième résolution : pouvoirs pour formalités
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Anthony JEHAN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole pour diverses questions, la séance est levée.

Le président



B. JEHAN


B.S.
 AT